

Procès-verbal Réunion plénière 17/06/2020

Présents :

W. Aertsens (INFRABEL)
C. Baugnet (ENGIE)
H. Canière (BOP)
M. Catrycke (FEBEG)
P. De Cock (ENGIE)
B. Gouverneur (SYNERGRID)
J. Glorieux (INTER REGIES)
S. Harlem (FEBEG)
J. Robbelein (SPF Économie)
T. Strosse (FEBEG)
M. Van Bossuyt (FEBELIEC)
H. Vandersyppe (COGEN Vlaanderen)
J-F. Waignier (FEBEG)

P. De Leener (Président – Elia)
D. Zenner, J. Matthys-Donnadieu, J. Pappens, R. Vande Zande, J. François et E. Heerinckx (Elia)

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion plénière du Users' Group du 20 avril 2020**
- 2. COVID-19 :** status update
- 3. Étude e-mobility**
- 4. Workshop MOG II**
- 5. WG Belgian Grid :** état des lieux des travaux en cours
 - 5.1. Contrat d'accès : la procédure de drop-off
 - 5.2. Consultation publique modernisation substantielle
 - 5.3. Réservation de capacité dans le cadre d'un CRM
- 6. WG Balancing :** état des lieux des travaux en cours
- 7. Task Force CRM :** état des lieux des travaux en cours
- 8. TF iSR :** état des lieux des travaux en cours
- 9. Divers**
 - 9.1. Annonce changement interne
 - 9.2. Liste des membres du User's Group : update
 - 9.3. Prochaine réunion plénière le 8 septembre 2020

Procès-verbal :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion plénière du Users' Group du 20 avril 2020

Le Président ouvre la réunion plénière et parcourt l'ordre du jour. Le procès-verbal de la précédente réunion plénière a été transmis aux membres en français et en néerlandais le 3 juin. Aucune remarque n'a été reçue à ce jour.

Le Président de la réunion plénière demande aux membres s'ils ont des remarques. Cela ne semble pas être le cas. Par conséquent, le procès-verbal est approuvé.

2. COVID-19

Le Président de la réunion plénière donne la parole au Security Manager d'Elia. Il est responsable de la Task Force coronavirus d'Elia et a donné lors de la réunion plénière précédente un aperçu de l'impact général de la pandémie de Covid-19 sur le fonctionnement d'Elia. Depuis le 20 avril, beaucoup de choses ont changé et ont repris. Le Security Manager en donne un aperçu.

Le Président de la réunion plénière indique qu'il a été tenu compte des inquiétudes des clients, de nos partenaires et des collaborateurs d'Elia. Elia a ainsi pu concilier la continuité de ses activités avec la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs.

Étant donné le retour progressif à la normale, la Task Force coronavirus d'Elia a été mise « en attente » jusqu'à nouvel ordre.

3. e-mobility

Le Président de la réunion plénière explique qu'Elia a entamé une étude au niveau du Groupe sur le thème de l'e-mobility (mobilité électrique). L'e-mobility est l'un des drivers principaux vers un avenir plus vert et est directement liée au business dans lequel Elia est active. Elia ne mène pas cette étude seule, mais en particulier avec ses collègues allemands de 50Hertz. Cela semble un choix logique étant donné que l'Allemagne est un pays doté de nombreuses entreprises automobiles.

Le Président du WG Belgian Grid donne une présentation sur l'étude e-mobility élaborée par Elia. Cette étude sera transmise aux membres de la réunion plénière. Elia discute avec une série de stakeholders pertinents du secteur énergétique mais aussi automobile et trouve important de partager ces informations avec le Users' Group. Si les membres du Users' Group considèrent cela comme utile, Elia est prête à approfondir le sujet avec eux. L'ambition est de présenter nos premiers résultats sur cette étude lors du Stakeholders' Day de fin novembre 2020.

La FEBELIEC se demande pourquoi Elia réalise cette étude. SYNERGRID a déjà travaillé sur le sujet. La FEBELIEC s'étonne qu'Elia, en tant que gestionnaire du réseau de transport, travaille sur ce sujet et se demande quel rôle Elia se voit jouer là-dedans.

Le Président du WG Belgian Grid est surpris par la question de la FEBELIEC. Il y a différentes raisons pour lesquelles un GRT doit donner la priorité nécessaire à ce sujet. Comme expliqué, les véhicules électriques sont des « huge battery on wheels » (de grandes batteries sur roues). Ils pourront fortement contribuer à fournir des services au système. Par ailleurs, d'un point de vue systémique, contrôler le coût global du système est un must absolu pour Elia. Il semble par conséquent évident qu'Elia étudie à tout le moins la chose, d'autant plus que la FEBELIEC attire fréquemment l'attention d'Elia sur le fait que le coût du système est un aspect essentiel de l'évolution vers la neutralité carbone.

Pour la FEBELIEC, le coût du système est en effet très important. La FEBELIEC faisait référence au fait que SYNERGRID ait déjà travaillé sur le sujet et se demandait si Elia n'allait pas faire deux fois le travail. Le Président du WG Belgian Grid répond qu'Elia se concertent étroitement avec les GRD et qu'elle a également contribué à l'étude de SYNERGRID. L'un n'est pas incompatible avec l'autre. Notre étude ne constitue pas un doublon de celle réalisée par SYNERGRID. Le Président du WG Belgian Grid répète qu'Elia va principalement se concentrer sur l'aspect systémique dans son étude. L'étude de

SYNERGRID portait principalement sur les congestions, l'impact sur les réseaux, la problématique de la tension, etc.

INFRABEL dit avoir réalisé un projet/une étude à ce sujet il y a 5 ans. À l'époque, INFRABEL était arrivée à la conclusion qu'il était trop tôt pour réaliser une étude sur les voitures électriques. Bien entendu, ils sont prêts à contribuer à l'étude e-mobility. INFRABEL est d'accord et a également constaté que des constructions très complexes doivent être mises sur pied d'un point de vue juridique/contractuel et qu'il s'agit d'un point à adresser, comme signalé dans la présentation. Le Président du WG Belgian Grid contactera INFRABEL pour voir cela ensemble et est curieux de découvrir leur input et leurs observations.

Le Président du WG Belgian Grid invite les membres du Users' Group à le contacter, s'ils le souhaitent, à ce sujet.

4. Workshop MOG II

Le Président de la réunion plénière fait référence au 3^e workshop qui a eu lieu le lundi 15 juin et donne à nouveau la parole au Président du WG Belgian Grid.

Ce dernier explique les principaux thèmes abordés pendant le workshop.

Le prochain workshop aura lieu le 9 septembre 2020.

5. WG Belgian Grid : état des lieux des travaux en cours

Le Président du WG Belgian Grid revient sur 3 sujets abordés lors de la dernière réunion du WG Belgian Grid :

- la procédure de drop-off prévue dans le contrat d'accès qui fait actuellement l'objet d'une consultation publique. Cette dernière dure jusqu'au 10 juin ;
- la consultation publique concernant des lignes directrices pour une modernisation substantielle et les résultats de cette consultation ; et
- les prochaines étapes qui seront prises au sujet de la note relative à la réservation de capacité dans le cadre d'un CRM et la proposition d'adaptation du Règlement Technique Fédéral.

5.1. Contrat d'accès : la procédure de drop-off

Selon la FEBELIEC, ses remarques sont connues et elle a toujours du mal avec le fait que le scope a encore été élargi par rapport à ce qui figure actuellement dans le Règlement Technique Fédéral. Cela reste une préoccupation. La FEBELIEC prépare une réponse à la consultation publique.

Le Président du WG Belgian Grid explique que pour Elia la condition est toujours qu'une fois la procédure de drop-off inscrite dans le Contrat d'accès, les Annexes 12 et 13 seront supprimées. La FEBELIEC confirme et soutient cette approche et vision des choses.

INFRABEL remarque que le texte soumis à consultation a été adapté par rapport à la version qui a été présentée dans le WG Belgian Grid. Le Président du WG Belgian Grid explique que les dernières modifications ont été discutées lors du dernier WG Belgian Grid et qu'Elia a effectivement apporté des adaptations à la note sur la base de cette dernière discussion avant de la soumettre à consultation publique.

Le Président du WG Belgian Grid reviendra sur les modifications apportées lors du WG Belgian Grid de la semaine prochaine (qui a lieu pendant la période de consultation publique).

INFRABEL demande si les dispositions en matière de responsabilité sont alignées entre le contrat de raccordement et d'accès ou avec les autres contrats. Le Président du WG Belgian Grid explique qu'il s'agit d'un exercice global. Elia analyse actuellement l'ensemble des régimes de responsabilité. Nous reviendrons de manière approfondie sur cela lors de l'une des prochaines réunions du WG Belgian Grid.

5.2. Consultation publique modernisation substantielle

Le Président du WG Belgian Grid remercie les membres pour leur feedback et leur input lors du WG Belgian Grid et de la réunion plénière sur les lignes directrices pour une modernisation substantielle. La consultation publique s'est terminée le lundi 15 juin. Nous avons reçu par le biais de notre site web les réflexions de deux parties (la FEBEG et la FEBELIEC). On discutera d'un aperçu complet de toutes les remarques lors du WG Belgian Grid de la semaine prochaine. Les prochaines étapes sont la rédaction du rapport de consultation et la soumission de la note finale pour avis de la CREG. Enfin, tout sera publié sur notre site web.

Le Président du WG Belgian Grid est convaincu que la proposition actuelle offre une manière de travailler très pragmatique ainsi que de la sécurité aux utilisateurs du réseau. Cette approche correspond également à ce qui se passe en France.

La FEBELIEC considère comme opportun que le Users' Group écrive une recommandation avec pour objectif d'adapter le Règlement Technique Fédéral pour que la modernisation substantielle ne s'applique plus aux unités de type B. En l'appliquant aux unités de type B, le Règlement Technique Fédéral va plus loin que les codes de réseau européens, ce qui impactera par conséquent de nombreuses parties ; pas uniquement des utilisateurs du réseau, mais aussi les régulateurs qui doivent vérifier toutes ces choses et délivrer une approbation. Avec le risque que de nombreux projets soient retardés voire ne soient pas construits. La FEBELIEC demande si le Users' Group peut émettre une recommandation à ce sujet. La FEBEG était sur le point de faire la même suggestion que la FEBELIEC et soutient par conséquent la requête. La FEBEG comprend que la CREG veuille respecter la loi à la lettre (Règlement Technique Fédéral) et propose de lancer une proposition pour adapter le Règlement Technique Fédéral.

Selon le Président du WG Belgian Grid, une telle recommandation peut effectivement être élaborée. Le WG Belgian Grid rédigera une proposition.

5.3. Réserve de capacité dans le cadre d'un CRM

Le Président du WG Belgian Grid dresse un rapide état d'avancement du dossier et signale qu'une concertation a eu lieu entre le SPF Économie et la CREG au sujet de la proposition transmise. Il en résulte quelques actions dont nous discuterons avec les membres du WG Belgian Grid.

Le SPF Économie ajoute que cela concerne une question juridique compliquée. Il y a en tout cas un problème avec le fait que la CREG se voit attribuer un rôle d'approbation ou de refus des contrats individuels alors qu'elle ne peut en fait approuver que des contrats types selon le Règlement Technique Fédéral. Les détails sont du ressort des juristes, le représentant du SPF Économie s'en abstient. Ce point est étudié plus en détail et on cherche une solution.

La FEBEG comprend qu'il s'agit d'une base juridique pour la CREG en ce qui concerne le CRM, mais que cette base juridique manque pour le contrat de raccordement et qu'elle ne souhaite par conséquent pas jouer un rôle actif dans le mécanisme.

En ce qui concerne la remarque sur « le contrat de raccordement peut contenir des sanctions financières... », la FEBEG demande si cela ne peut pas être remplacé par « le contrat de raccordement contiendra des sanctions financières... ». Le Président du WG Belgian Grid veut éviter que chaque nouveau projet soit automatiquement associé à une garantie bancaire. Nous avons décidé que nous voulions uniquement instaurer la garantie bancaire pour éviter le « capacity hoarding » (accumulation de capacités). La FEBEG dit être sur la même longueur d'onde mais selon elle c'est un défi de le formuler ainsi. Le Président du WG Belgian Grid est d'accord.

INFRABEL demande par précaution de confirmer qu'il est question de la production. Un seuil de puissance minimal est-il prévu ? Afin que nous ne rendions pas certains projets d'énergie renouvelable impossibles. Le Président du WG Belgian Grid confirme qu'il est uniquement question de la production. Cela a été spécifié et nous n'avons reçu aucune remarque à ce sujet. Le Président du WG Belgian Grid ne voit pas directement comment on peut fixer un seuil étant donné que parfois de petits projets peuvent aussi poser un problème en termes de capacité. Selon INFRABEL, certains projets n'ont pas

d'impact. Cela ne change rien à un raccordement existant, il semble donc logique qu'il ne faille pas donner de garantie bancaire. De plus, on se retrouve à nouveau avec la problématique liée au CDS et à la manière de régler la garantie financière. Le Président du WG Belgian Grid répond qu'il reviendra sur la problématique liée au CDS au sein du WG Belgian Grid. Ce sera également abordé dans la Task Force CRM. Le Président du WG Belgian Grid prend note de la demande relative à un seuil minimal et va étudier l'impact éventuel de très petites unités.

La FEBELIEC explique que la différence entre « réservation » et « attribution » de capacité est aussi importante. Il faut également savoir quand une garantie bancaire doit être constituée. Lorsqu'on participe au CRM ou lorsqu'on est retenu pour le CRM ? Il s'agit d'une nuance très importante. INFRABEL ajoute que c'est d'autant plus pertinent puisque la garantie bancaire est constituée via un contrat de raccordement alors qu'en fait cela n'a rien à voir. Par souci de clarté, le Président du WG Belgian Grid explique une nouvelle fois que le Règlement Technique Fédéral doit également être adapté pour ce qui concerne le règlement de la garantie bancaire dans le cadre du contrat de raccordement. Il faut indiquer clairement que la garantie bancaire et les éventuels « profits » de la garantie bancaire sont alloués au CRM, et par conséquent au supplément qui couvre ces coûts. La base et la méthode de calcul pour la constitution de la garantie bancaire sont à leur tour identiques à la pratique prévue dans le cadre du CRM.

Le Président du WG Belgian Grid ajoute que la garantie bancaire actuelle, vraisemblablement constituée dans le cadre de l'Annexe 8 du contrat de raccordement lors de la réalisation d'un raccordement neuf ou substantiellement adapté, est une garantie bancaire historique qui n'est plus d'application dans la pratique. INFRABEL signale qu'en fait l'Annexe 8 peut être supprimée. Le Président du WG Belgian Grid est d'accord. Le contrat de raccordement n'a encore jamais fait l'objet d'une révision. Il s'agit en effet de quelque chose qui peut être considéré dans le cadre d'une première révision.

La FEBELIEC remarque que le CRM ne sera peut-être pas financé par un supplément mais par un budget de l'État ou quelque chose de similaire. C'est correct selon le Président du WG Belgian Grid. On va étudier la manière dont il faut le traiter.

6. WG Balancing : état des lieux des travaux en cours

Le Président du WG Balancing explique que depuis la dernière réunion plénière il n'y a eu qu'une seule réunion de ce groupe de travail, le 8 mai 2020. Le Président du WG Balancing explique brièvement les principaux points de discussion.

La FEBEG a une question sur la date d'implémentation de l'aFRR. Il a été dit qu'une décision suivra d'ici la fin du mois concernant la date effective. Comment celle-ci sera-t-elle communiquée officiellement ? Formellement, la date du go-live est le 1^{er} septembre, sans avis contraire cette date sera maintenue. Elia n'est pas seule à décider, cela se fait en concertation avec le régulateur. Le sujet sera à n'en pas douter abordé une nouvelle fois lors du prochain WG Balancing.

7. Task Force CRM : état des lieux des travaux en cours

Le Président de la TF CRM dresse un dernier état des lieux des activités en cours.

La FEBEG constate que la consultation de la CREG a lieu bien plus tard qu'initialement prévu et demande si cela a un impact sur la deadline proposée du 21 juillet. Le Président de la TF CRM espère que non, mais ne peut rien promettre étant donné qu'il s'agit d'une exigence de la CREG.

La FEBELIEC constate dans le document de consultation d'Elia que l'impact du Covid-19 n'a pas été pris en compte. De plus, la FEBELIEC souhaiterait consulter le rapport établi par Elia pour voir quelles sont les conclusions finales.

Le Président de la TF CRM explique qu'Elia a transmis le rapport au Ministre, au SPF Économie et à la CREG. Il est vrai que la consultation ne contient aucun scénario Covid-19, et ce, pour différentes raisons. Il n'y a aujourd'hui aucun chiffre ou source formel qui stipule que le Covid-19 aura encore un impact en 2025. Nous avons cru comprendre que le Bureau fédéral du Plan va publier d'ici fin juin une série de chiffres macro-économiques concernant l'impact du Covid-19 dans les années à venir. En

effet, plusieurs acteurs du marché ont annoncé que le coronavirus pourrait entraîner une consommation à la baisse en 2020-2025. D'autres acteurs du marché ont en revanche signalé que l'électrification pourrait être accélérée à la suite du coronavirus, ce qui pourrait conduire à une consommation éventuellement plus élevée par rapport à ce qui avait été initialement anticipé. Tous ces éléments ont été pris en compte et on a essayé de transmettre un avis aussi perspicace que possible au Ministre, à la CREG et au SPF Économie.

En outre, la FEBELIEC a lu la consultation en cours dans le cadre des réserves stratégiques et a les mêmes remarques et questions. Comment expliquer que la pandémie de coronavirus n'aura absolument aucun impact sur l'hiver 2020-2021 ? Le Président de la TF CRM promet à la FEBELIEC d'y revenir lors du prochain point à l'ordre du jour.

8. TF ISR : état des lieux des travaux en cours

Le Président de la TF ISR donne un dernier état des lieux des travaux en cours.

La FEBELIEC souhaite signaler qu'elle se pose toujours la question de la manière dont la réalité actuelle (pandémie de coronavirus) est prise en compte dans les calculs d'Elia (tant dans le cadre de la TF CRM que de la TF ISR).

9. Divers

9.1. Annonce changement interne

Le premier point que le Président de la réunion plénière souhaite aborder est un changement interne qui aura lieu dans les prochains mois. David Zenner, le Président du WG Belgian Grid et le responsable du département Customer Relations d'Elia, va relever un nouveau défi, pas très éloigné de ses responsabilités actuelles. David va prendre la tête d'un nouveau département qui a vu le jour au sein d'Elia : Consumer Centricity. Ce nouveau département se concentrera sur ce que nous appelons l'axe vertical du système et mettra l'accent sur la décentralisation du système, la digitalisation accrue, etc.

David sera remplacé dans ses fonctions de responsable de Customer Relations par Jonas Pappens. Pour veiller à une transition fluide et progressive, David restera Président du WG Belgian Grid cette année. Jonas participera dès à présent aux réunions pour un passage progressif du flambeau.

Le Président de la réunion plénière souhaite profiter de l'occasion pour remercier David pour son implication pendant ces nombreuses années.

La FEBELIEC souhaite remercier David pour la collaboration constructive au sein du WG Belgian Grid et a hâte de poursuivre le travail avec Jonas.

9.2. Liste des membres du User's Group : update

Le Secrétaire de la réunion plénière revient sur un point de la réunion précédente, à savoir, l'update de la liste des membres conformément au règlement d'ordre intérieur. Les associations ont été contactées individuellement par Elia pour leur demander de mettre à jour leur représentation. Nous voudrions remercier ceux qui ont déjà répondu mais il nous manque encore quelques réactions. Nous enverrons dans les prochains jours un dernier rappel aux associations qui n'ont pas encore répondu. L'objectif est de clôturer ceci avant les grandes vacances. Les invitations aux réunions plénières ainsi que les e-mails seront envoyés à partir de septembre sur la base de la (nouvelle) liste des membres (mise à jour).

Le Président de la réunion plénière demande s'il y a d'autres points pour la rubrique « Divers ».

La FEBELIEC souhaiterait encore faire une remarque et y reviendra lors du prochain WG System Operations & European Market Design. La FEBELIEC a remarqué que, dans le cadre du Clean Energy Package (CEP) et de la règle des 70 % minimum, Elia allait à nouveau demander une dérogation l'année prochaine. La FEBELIEC souhaite annoncer formellement qu'elle comprend qu'une dérogation est nécessaire pour certains aspects mais qu'elle espère qu'Elia vise, dans ses discussions avec ses

collègues GRT également, à atteindre le plus vite possible les 70 % minRAM. La FEBELIEC espère rapidement arriver à une situation où le CEP peut être réalisé sur ce point.

Le Président de la réunion plénière confirme être sur la même longueur d'onde. C'est l'un de nos points d'attention, veiller à un fonctionnement optimal.

C'est bien évidemment à l'ordre du jour confirme le Président du WG System Operations & European Market Design et il espère pouvoir convaincre la FEBELIEC que nous y travaillons d'arrache-pied au niveau européen. Nous devons demander une dérogation parce que nous dépendons de l'évolution à l'étranger.

9.3. Prochaine réunion plénière le 8 septembre 2020

La prochaine réunion plénière est prévue le mardi 8 septembre. Le Président de la réunion plénière espère que d'ici là nous pourrons nous voir physiquement, moyennant le respect des mesures nécessaires, mais nous aborderons l'aspect pratique d'ici là.

Le Président de la réunion plénière remercie tous les membres pour leur participation et clôture la réunion.